

LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE

• SUISSE •

ORGANE DE LA CHAMBRE SUISSE DE L'HORLOGERIE, DES CHAMBRES DE COMMERCE, DES BUREAUX DE CONTROLE, DES ASSOCIATIONS PATRONALES ET DE L'INFORMATION HORLOGÈRE SUISSE

ABONNEMENTS : Un an Six mois
Suisse Fr. 12.05 Fr. 6.05
Union postale » 24.— » 12.—
Abonnement par la poste 20 ct. en plus
Compte de chèques postaux IV b 426

PARAISANT LE MERCREDI ET LE SAMEDI A LA CHAUX-DE-FONDS

Les Consulats suisses à l'étranger reçoivent le journal

ANNONCES: PUBLICITAS, S. A. suisse de Publicité, 22, rue Léopold Robert, La Chaux-de-Fonds. — Succursales et agences en Suisse et à l'étranger.

ANNONCES

suisSES 30 ct., offres et demandes de places 20 ct. la ligne, étrangères 35 centimes la ligne. Les annonces se paient d'avance

L'exportation horlogère en 1919

II

Dans son numéro du 10 courant, la *Fédération Horlogère* a donné les chiffres d'exportation de l'horlogerie en 1919, en en répartissant le montant par pays.

Nous allons aujourd'hui passer une revue sommaire et comparative de ces débouchés, en tirant des différences constatées les conclusions qu'elles semblent devoir comporter.

Cette répartition est très suggestive; elle nous fait constater les changements énormes que le marché européen horloger a subi depuis le début de la guerre et l'influence caractéristique que le change a commencé à exercer sur nos exportations, influence qui sera beaucoup plus sensible en 1920.

En tête de la liste figurent les *Etats-Unis d'Amérique*, qui, fidèles à leur tradition, veulent tenir le record en tout et partout. En ce qui concerne l'importation de l'horlogerie suisse, ce pays délient le record non seulement pour l'année 1919, mais pour toutes les années. Jamais, jusqu'ici, le chiffre en valeur de 43 millions et, en pièces, de 4 millions, n'a été atteint par aucun pays.

L'augmentation sur 1918, de 1.695.000 pièces, porte essentiellement sur les mouvements finis, dont le nombre passe de 1.650.000 à 2.630.000 et sur les montres métal, de 600.000 à 841.000.

Il y a, par contre, une diminution sensible sur les montres argent, or et « autres montres ». Elle se chiffre à 537.000 pièces.

Les fluctuations indiquées ci-dessus nous fournissent la preuve palpable que les fabriques de boîtes américaines ont repris leur activité et que nos clients de ce pays, nous commandent des mouvements pour mettre dans leurs propres boîtes.

Il est à supposer que les fabriques de montres commenceront, elles aussi, à intensifier leur production; la réclame faite par elles, ces derniers temps, en est un indice; nous aurons à lutter à nouveau avec leurs concurrents. Il est donc à craindre que ce marché ne nous soit partiellement fermé, tant par une saturation de nos produits, que par la réapparition en grandes quantités de la montre américaine.

L'Angleterre, qui tenait le 1^{er} rang en 1918, sinon pour la valeur, tout au moins pour le nombre de pièces, s'est vue descendre au 2^{me} rang, mais en tenant de près les Etats-Unis.

Le recul, pour le nombre des pièces, est considérable; il se chiffre à 1.455.000, se portant essentiellement sur les montres finies. Il y a, par contre, augmentation de 26.000 pièces sur les mouvement finis. Les pendules sont en augmentation de 133 quinquaux et les réveils de 258 q.

La situation est la même que pour les Etats-

Unis. D'après des renseignements très précis que nous avons, de nouvelles fabriques de boîtes se sont installées avec des machines, fournies naturellement par des ateliers suisses, et avec la collaboration tout aussi inévitable de certains techniciens suisses.

Il y a lieu d'espérer que l'organisation patronale sera suffisamment forte pour arriver à mettre un frein à cet exode d'une des principales branches de notre industrie.

L'Italie, de onzième qu'elle était en 1918, passe au 3^{me} en 1919, avec 1.518.000 pièces, en augmentation de 1 million de pièces.

L'augmentation est générale; elle porte sur tous les postes du tarif. Elle est surtout sensible sur ceux relatifs aux montres finies (882.000 pièces) aux mouvements (13.000) aux boîtes (113.000).

Quant aux articles au poids, ils passent de 89 à 207 quinquaux; les réveils à eux seuls bénéficient de cette augmentation pour 90 quinquaux.

Cet accroissement aussi inespéré que réjouissant de notre exportation est dû, en première ligne, ainsi que nous l'avons déjà expliqué, au fait que l'Italie a réexporté bon nombre de nos produits dans le proche Orient. Actuellement, ce trafic a considérablement diminué et la baisse du change italien aidant, il y a lieu de s'attendre pour 1920 à un recul considérable. Les résultats du premier trimestre ne sont que trop concluants à cet égard.

L'Allemagne, descend du 3^{me} au 4^{me} rang. Il est même étonnant qu'avec son change, le recul ne soit pas plus sensible. Ce recul est de 206.000 pièces, portant spécialement sur les montres finies.

Ce qu'il y a aussi d'étonnant, c'est que l'Allemagne, qui n'avait pas importé de pendules en 1918, nous en achète pour 13 quinquaux en 1919.

En revanche, elle nous en fournit pour 662 quinquaux en 1918 et 1588 quinquaux en 1919.

Il y a lieu de prévoir une accentuation très sensible du recul pour 1920, à moins qu'une amélioration du change ne se produise, ce qui n'est guère à prévoir.

La France est restée à peu près, avec 1.200.000 pièces et 15 millions de frs. dans les limites des contingents fixés dans les divers accords intervenus entre les deux pays.

Il y a augmentation de 400.000 pièces sur 1918, portant sur les postes suivants:

Boîtes . . . 145.000 pièces.
Montres finies 257.000 »

(L'Algérie, qui se rattache à la Métropole, pour le contingent, accuse à elle seule, une augmentation de 43.000 pièces).

Les articles au poids, sont en augmentation de 648 q. n., entre autres: 157 pour les pendules, 317 pour les réveils et 151 pour les ébauches.

Nous croyons savoir que l'augmentation du nombre de boîtes provient du fait que les fabriques françaises de boîtes sont à court de main-d'œuvre et se voient dans l'obligation de recou-

rir à la Suisse pour pouvoir satisfaire aux demandes des fabricants d'horlogerie.

Il va de soi, que la différence du change exerce aussi une influence déprimante sur nos relations avec ce pays. Il est même à craindre que certaines mesures restrictives ne soient prises par le gouvernement français, contre l'importation de certains articles de luxe, dans lesquels seront rangés probablement la bijouterie et quelques articles d'horlogerie. En tous cas, l'ère des contingentements pour ce pays ne nous paraît pas devoir se terminer de sitôt.

Pour faire diversion à ces pronostics, peu réjouissants, nous signalerons l'extension heureuse prise par notre exportation dans les pays d'Extrême Orient, pays où le change s'est maintenu dans des conditions normales: Les *Indes britanniques*, qui se classent au 6^{me} rang, accusent une augmentation de 226.000 pièces montres finies; la *Chine*, de 146.000; le *Japon* de 55.000 pièces, portant essentiellement sur les mouvements finis. La tendance de ce dernier pays, de s'affranchir de l'étranger, spécialement en ce qui concerne les boîtes, devient de plus en plus manifeste. Nous aurons l'occasion d'y revenir dans un prochain numéro.

Notre exportation s'est accrue en 1919, dans les pays suivants: (L'augmentation porte essentiellement sur les montres finies).

La *Belgique*, qui du 35^{me} rang, passe au 8^{me}, avec 463.000 pièces, la *Russie* (il s'agit évidemment de la Pologne et de la Finlande) qui, du 24^{me} rang, passe au 15^{me}, avec 122.000 pièces, le *Brésil*, et la *Turquie d'Europe*, avec chacun 55.000 pièces, la *Suède*, l'*Espagne*, avec chacun 50.000 pièces, la *Hollande*, la *Turquie d'Asie*, et le *Portugal*, avec chacun 45.000 pièces. L'*Amérique du sud* (sans les Etats déjà cités) 40.000 pièces, la République Argentine, avec 35.000 pièces, la Serbie, avec 27.000 pièces, la Norvège avec 18.000 pièces.

La *Roumanie* réapparaît en 1919, comme débouché avec une exportation de 180.000 montres finies valant 2.310.000 francs.

Il nous reste enfin à signaler les pays qui accusent une diminution dans leurs importations, abstraction faite de l'Angleterre et de l'Allemagne, dont nous avons déjà causé.

L'*Autriche*, qui du 8^{me} rang passe au 20^{me} en 1919, accuse une diminution de 270.000 pièces, portant sur tous les postes du tarif; mouvements finis 27.000 boîtes 2.000, montres finies 232.000.

Actuellement, les relations avec ce malheureux pays sont réduites, comme son change, à peu près à zéro.

Il en est de même de la *Bulgarie*, qui, du 22^{me} rang en 1918, descend au 39^{me} en 1919, avec diminution de 135.000 pièces, soit montres finies.

L'*Afrique du sud*, accuse une diminution de 60.000 pièces, l'*Australie* de 33.000, le *Canada* de 26.000, la *Grèce* de 15.000, les *Indes néerlandaises* de 12.000. Il s'agit de montres finies.

Union suisse des Transports maritimes

II

Cette question qui a fait l'objet du chapitre I du rapport du Département fédéral de l'économie publique concernant les relations avec l'étranger ne concerne pas spécialement notre industrie horlogère. Toutefois, comme celle-ci participa financièrement à cette entreprise par l'intermédiaire du S. J. H., défunt et que la Chambre suisse de l'horlogerie a été chargée en lieu et place de ce dernier de représenter auprès de l'Union le groupement des actionnaires horlogers, nous pensons que le rapport présenté au Conseil national par M. Mosimann, sera certainement lu avec intérêt par les abonnés du journal.

Sous lettre E du chapitre I du rapport du Département fédéral de l'économie publique concernant les relations économiques avec l'étranger, il est fait mention de l'Union suisse des transports maritimes, société dont il a beaucoup été question récemment dans la presse. La Confédération étant engagée financièrement dans cette société pour une somme de fr. 30 millions, notre commission a envisagé de son devoir de demander au Conseil fédéral des explications sur la situation de cette entreprise, de même que sur les critiques, voire même les accusations dont ces organes directeurs ont été l'objet.

La direction, puis le Conseil d'administration de l'Union maritime ont répondu par un bref communiqué aux attaques de la presse. Des renseignements plus détaillés ont été donnés à la commission, par M. le Chef du Département de l'économie publique. La commission tenait surtout à connaître si les démarches entreprises il y a quelque temps par une délégation du Conseil d'administration de la société dans le but de sauvegarder les intérêts tant de la Confédération que des industriels intéressés dans cette société, avaient abouti à un résultat permettant d'espérer le recouvrement des sommes engagées.

Je ne veux pas vous refaire ici l'histoire de la création de l'Union suisse de transports maritimes, mais simplement vous rappeler qu'en juillet et août 1918, tout le commerce suisse réclamait à grands cris et à tout prix du tonnage; les prévisions concernant le ravitaillement du pays étaient des plus pessimistes; le fret était à un prix exorbitant et les puissances maritimes ne pouvaient plus adresser à la Suisse, du fait de la guerre sous-marine, un tonnage mensuel à peu près régulier, comme cela avait été le cas jusqu'à lors. Ainsi de mai à décembre 1918, il ne parvint en denrées en Suisse mensuellement que le 36% du tonnage qui nous était nécessaire. C'est durant cette période que le Conseil fédéral dut arrêter les mesures concernant la réduction des rations de pain, de graisse, etc. C'est à ce moment-là, que l'idée et la création de l'Union suisse de transports maritimes fut posée et quelle fut finalement constituée à fin décembre 1918, à la suite de longs et laborieux pourparlers avec la maison Hemelrick & Co., armateurs à Paris.

A cette époque, la Chambre syndicale des fabricants suisses de chocolats disposait de quelques navires qu'elle avait affrétés pour ses propres transports de cacao et de sucre. Ces navires ont été repris par la nouvelle société. Cette reprise comportait également celle des contrats avec toutes les prestations financières. Le but de la société était d'assurer aux importateurs suisses et aux services fédéraux de ravitaillement, pour une période de 3 ans, aux conditions les plus favorables possibles, une partie du tonnage nécessaire à leurs importations. La flottille devait d'abord comprendre 20 unités (chiffre réduit depuis), avec une portée de 80.000 tonnes brutes totales; les 5/6 des navires devaient être en acier, le 1/6 restant, pouvait être en bois, à condition d'être remplacé ultérieurement par d'autres navires en acier.

Le capital-actions, primitivement fixé à 100 millions, fut réduit à 60 millions, le Conseil fédéral ne voulant pas intéresser la Confédération au delà de la moitié de cette somme.

Le plan financier établi lors de la constitution de l'Union maritime, sur les bases du prix du fret en 1918, soit encore durant la période de guerre, reposait sur des données précises et favorables aux intérêts suisses. Malheureusement, les prévisions du plan financier ne se sont pas réalisées. La première année d'exploitation a été onéreuse, au printemps 1919, le fret était plus facile à obtenir et son prix avait baissé. La société s'est vues ainsi privée de demandes suffisantes de tonnage

en même temps qu'elle se trouvait en présence de toutes sortes de difficultés qu'elle n'avait pu envisager d'avance, telles que trop longue durée de voyages, par conséquent diminution du nombre de ceux-ci, tonnage réduit, incidents de mer, grèves dans les ports, introduction de la journée de 8 heures, manque d'un contact direct entre le Conseil à Berne et la Direction à Paris.

Malgré tout cela, en temps de guerre, cette entreprise de transports maritimes se trouvant à peu près sans concurrence, aurait pu réussir, même avec les ennuis, et les tâtonnements inévitables résultant d'un manque d'expérience dans un domaine aussi neuf, pour nous Suisses; il n'en fut plus de même dès la paix conclue, une fois le libre jeu de la concurrence rétabli. Dès ce moment-là, la face des choses changeait complètement. La profession d'armateur exige des connaissances tout-à-fait spéciales, et des relations très étendues, que l'Union suisse de transports maritimes était loin de posséder et ne pouvait posséder même après un an d'exploitation. Elle ne se trouvait donc plus en mesure de lutter avantageusement avec les gens du métier ou de mer. Son Conseil d'administration n'a pas manqué de s'en apercevoir et de rechercher une solution au problème de son entreprise, solution lui permettant de compter avec moins d'aleas et de regarder l'avenir avec plus de sécurité et plus de confiance. Il a dans ce but et suivant les renseignements qui nous ont été fournis, délégué deux de ses membres à Paris pour faire toutes démarches nécessaires en vue de la remise en sous-location des bateaux de sa flottille. Les efforts de sa délégation ont heureusement abouti, mais non sans peine; un contrat a été stipulé avec une société d'armement de premier ordre, formée des maisons connues de longue date, Capel et Co, à Paris, et Furness, à Londres.

Notre collègue, M. Gelpke, a demandé lors de la discussion en Commission, de combien d'unités était composée la flottille, combien de vapeurs étaient en acier, combien en bois, leurs noms, leur système de traction, roues ou hélices, leur tonnage et les pavillons. Voici les renseignements que j'ai obtenus sur ces différentes questions depuis la séance de notre Commission et que je puis fournir au Conseil:

La flottille actuelle comprend 16 unités, dont 9 naviguant sous pavillon belge, 4 sous pavillon espagnol et 3 sous pavillon anglais. Tous les vapeurs sont à hélices et en acier. Quatre bateaux en bois qui, au début, faisaient partie de la flotte de l'Union maritime (Ile de Java, Ile de Bornéo, Ile de Sumatra et Ile de Ceylan), ont été remplacés par des navires en acier en cours de l'année 1919. En outre, 3 autres anciens bateaux ont encore été retirés sur la fin de 1919 et au début de cet exercice, ils ont aussi été remplacés par d'autres unités.

Je passe, Monsieur le président et Messieurs, aux comptes de la Société, présentés par le Conseil d'administration à l'assemblée générale des actionnaires le 14 du mois courant. Les actionnaires participant à cette assemblée représentaient 5036 actions sur 6000 formant le capital de l'Union maritime. Je relève du compte-rendu financier que le déficit pour l'année 1919 s'élevait à fr. 10.698.000.

Ce déficit doit être considéré comme une prime que Confédération et sociétés de l'Union maritime ont payé pour le ravitaillement du pays.

Si des facteurs inattendus de déficit ont notablement influencé le résultat de l'exercice, il y a lieu d'espérer cependant que l'Union suisse de transports maritimes, sous le régime de la nouvelle convention arrêtée pour la sous-location, sortira complètement de peine, qu'elle pourra dans la suite amortir le déficit actuel et rembourser le capital-actions.

L'U. S. de T. M. a été une œuvre de guerre; elle est devenue une victime de la paix. Les hommes d'initiative qui ont créé cette entreprise et l'ont organisée l'on fait, on oublie vite ces choses, dans une excellente intention, avec la plus grande loyauté et dans l'intérêt général du pays.

Dans son assemblée générale de la semaine passée, qui comptait, comme je vous l'ai dit, un très grand nombre d'actionnaires, aucune demande d'explication, ni même une allusion n'ont été faites relativement aux accusations malveillantes lancées dans un journal français et reproduites par quelques journaux suisses contre les membres du Conseil d'administration.

L'assemblée générale, en ignorant cet article calomnieux, dont la source n'était pas inconnue, a, par son vote unanime sur la gestion et les comptes présentés par le Conseil d'administration, témoigné sa confiance aux membres de ce

Conseil et montré qu'elle les tenait au-dessus de tout soupçon.

Informations

Droits de douane anglais.

Nous signalons le fait que divers fabricants ont reçu l'avis de leurs clients à Londres, que les droits de douane sur l'horlogerie avaient été maintenus tels quels.

Il a été impossible d'avoir jusqu'ici confirmation officielle de cette nouvelle. La division du Commerce, à Berne, n'a jusqu'ici été nantie de rien.

Chronique des Associations patronales

Genève.— Syndicat des fabricants bijoutiers, joailliers et décorateurs de la Suisse romande.

Ce syndicat est convoqué en assemblée mensuelle ordinaire pour le samedi 1^{er} mai 1920, à 14 heures, au restaurant Giddey (anc. Pellet), à Chêne, avec à l'ordre du jour:

1. Concours d'apprentis.
2. Divers.

Ecoles professionnelles.
Contrôle des montres.

Concours de réglage de chronomètres à l'Observatoire de Genève en 1919.

Service chronométrique à l'observatoire de Genève en 1919.

Le nombre des dépôts a été presque le même en 1919 qu'en 1918: 112 au lieu de 116, dépassant encore le minimum de 106 atteint en 1916. Et sur ces 112 dépôts il y en a eu 2 pour les épreuves pour chronomètres de marine. L'un de ces chronomètres a échoué et l'autre a obtenu un bulletin qui ne présente rien de spécial à signaler ici.

Sur les 110 chronomètres de poche, on ne compte qu'un seul dépôt pour les épreuves de II^{me} classe ayant fourni un bulletin; puis 109 pour les épreuves de I^{re} classe. C'est le 99,1%, proportion qui n'avait encore jamais été atteinte. Cela ramène le nombre des chronomètres de poche proprement dits au même chiffre absolu qu'en 1918.

Si maintenant on fait la proportion des pièces qui ont obtenu des bulletins et de celles qui ont échoué aux épreuves, on trouve, pour ces 109 chronomètres de I^{re} classe 1919: 104 bulletins (95,4%) et seulement 5 échecs (4,6%). C'est la première fois que nous constatons une si faible proportion d'échecs. En 1918, il y en avait 18 sur 109, soit le 16,5%. En 1915, il n'y avait eu que du 9,7%, — c'était le minimum, — cette année la proportion tombe à moins de 5%. C'est là un résultat des plus satisfaisants!

Sur les 5 échecs, 1 est dû à une marche moyenne d'une période dépassant 6"; 1 à la moyenne des écarts d'une période dépassant 1"; 2 à une reprise de marche dépassant 2",5; et 1 à une erreur de compensation dépassant 0",15.

Pour les 104 chronomètres qui ont obtenu des bulletins de marche aux épreuves de I^{re} classe, nous trouvons les valeurs suivantes pour les cinq écarts principaux:

I. Ecart moyen de la marche diurne	+ 0,260
II. » » de position	0 640
III. Erreur de compensation	0 043
IV. Différence de marche du plat au pendu	0 971
V. Reprise de marche	0 727

Concours annuels de réglages.

Les concours institués par la classe d'industrie et de commerce s'adressent aux seuls chronomètres fabriqués et réglés à Genève qui ont obtenu un bulletin aux épreuves de première classe de l'Observatoire.

Sur les 104 chronomètres qui ont obtenus des bulletins aux épreuves de I^{re} classe en 1919, il y en a 11 ne satisfaisant pas à la condition d'origine imposée aux concurrents; puis, sur les 93 restants, il y en a encore à rayer 12:3 parce que le fabricant, quoique résidant à Genève, a déclaré ne pas vouloir concourir, et 9 parce que ces pièces ont été déposées deux fois dans le courant de l'année et que les résultats de la dernière série des comparaisons comptent seuls.

Le nombre des chronomètres qui prennent part aux concours se réduit ainsi à 81. C'est cependant plus que les 74 de 1918 et les 73 de 1916.

Le nombre des échecs aux épreuves de I^{re} classe a été remarquablement faible cette année, la moyenne des résultats obtenus est un peu moins satisfaisante en général que lors des cinq derniers concours de pièces isolées; il y a cependant quelques proportions meilleures qu'en 1918 et en 1916 pour les résultats supérieurs.

Tableau des chronomètres ayant obtenu des récompenses au concours de Genève en 1919.

I. Concours de pièces isolées.

NOM DU FABRICANT	NOM DU RÉGLEUR	Somme des points max. 1000
1^{ers} prix :		
Patek, Philippe & Cie	J. Golay-Audemars	824
»	»	822
»	»	815
»	»	810
»	»	810
2^{es} prix :		
Vacheron & Constantin	F. Modoux	793
Patek, Philippe & Cie	J. Golay-Audemars	793
»	C. Batifolier	788
»	»	773
»	J. Golay-Audemars	771
»	»	767
»	»	763
3^{es} prix :		
Jean-L. Röhrich	Jean-L. Röhrich	755
Vacheron & Constantin	F. Modoux	751
Patek, Philippe & Cie	J. Golay-Audemars	751
»	»	741
»	C. Batifolier	738
Vacheron & Constantin	F. Modoux	734
»	»	734
»	»	734
Patek, Philippe & Cie	G. Batifolier	732
Vacheron & Constantin	F. Modoux	731
Patek, Philippe & Cie	C. Batifolier	729
»	J. Golay-Audemars	725
Mentions honorables :		
Vacheron & Constantin	F. Modoux	711
Patek, Philippe & Cie	J. Golay-Audemars	706
»	C. Batifolier	701
»	J. Golay-Audemars	691
Vacheron & Constantin	F. Modoux	688
Patek, Philippe & Cie	C. Batifolier	686
»	»	685
Vacheron & Constantin	F. Modoux	684
»	»	677
René Budin	René Budin	671
Patek, Philippe & Cie	C. Batifolier	669
»	J. Golay-Audemars	667
»	C. Batifolier	666
Vacheron & Constantin	F. Modoux	661
Baume & Mercier	E. Joly	660
Patek, Philippe & Cie	H. Wehrli	657
Vacheron & Constantin	F. Modoux	656
»	»	650
»	»	645
»	»	644
Patek, Philippe & Cie	J. Golay-Audemars	636
W.-F. Schulz	H. Lossier	624
Patek, Philippe & Cie	H. Wehrli	620
»	C. Batifolier	617
Vacheron & Constantin	F. Modoux	617
»	»	615
Patek, Philippe & Cie	J. Golay-Audemars	612
»	J. Addor	608
»	H. Wehrli.	601

II. Concours de série entre fabricants.

Nom du fabricant avec indication des récompenses	Moyenne pour les cinq chronomètres
Patek, Philippe & Cie Premier Prix. (Anc. form.)	816,2 (259,36)
Vacheron & Constantin Second prix.	749,2 (244,8)

III. Concours de série entre régleurs.

J. Golay-Audemars Premier prix.	816,2 (259,36)
C. Batifolier Second prix. (Anc. form.)	752,0 (246,06)
F. Modoux Second prix.	749,2 (244,8)

IV. Prix spéciaux.

- Prix de l'écart moyen diurne :** MM. Patek, Philippe & Cie (Régleur: M. J. Golay-Audemars).
- Prix de la marche moyenne :** MM. Patek, Philippe & Cie (Régleur: (M. J. Golay-Audemars)).
- Prix pour le premier bulletin aux épreuves de I^{re} classe de l'Observatoire (100 fr.) :** à MM. J.-L. Röhrich, R. Budin, M. Cuénil.

Chronique financière et fiscale

Le change et la circulation fiduciaire en Suisse.

A plusieurs reprises, la *Fédération Horlogère* a combattu l'idée de remédier aux inconvénients résultant de la hausse du change suisse, par une élévation considérable de l'émission des billets de banque.

La lettre suivante envoyée au *Journal de Genève*, par M. R. Courvoisier, de Neuchâtel, nous fait constater, non sans satisfaction, que nous ne sommes pas seuls à partager cette manière de voir.

Le *Journal de Genève* a publié, dans son numéro du dimanche 18 courant, la lettre d'un correspondant qui émet l'idée de remédier aux inconvénients résultant de la hausse du change suisse en élevant considérablement l'émission de billets de banque suisses. Il propose, en outre, d'utiliser les sommes mises ainsi à la disposition de notre banque d'émission en ouvrant des crédits aux cantons et aux communes qui parviennent si difficilement à placer leurs emprunts ces derniers temps.

Il est parfaitement certain que l'élévation actuelle du change suisse est désastreuse pour les industriels suisses, dont la clientèle principale résidait dans les pays à change actuellement déprécié et que le rétablissement d'une situation plus normale est vivement à souhaiter. Il est non moins certain que l'émission d'une grande quantité de billets de banque suisses aurait pour effet immédiat de faire baisser le change suisse. La question qui se pose me paraît toutefois être celle de savoir si le remède ne serait pas pire que le mal.

Ce que propose le correspondant du *Journal de Genève*, c'est de déprécier la monnaie suisse, de la rabaisser au niveau de celle d'Etats qui ont subi les conséquences directes de la guerre. Or, chacun sait quels sont les effets de la baisse du change dans les pays en question: renchérissement de la vie dans des proportions fantastiques, élévation correspondante des salaires, ce qui ne se fait pas sans grèves, troubles sociaux, etc.

Grâce à la tenue de notre change, nous pouvons importer d'Amérique, notre principal fournisseur depuis la guerre, et dont le change est encore supérieur au nôtre, à des conditions raisonnables, les matières premières et les denrées qui nous font défaut. C'est grâce à cela que certaines denrées de première nécessité, comme le blé et la graisse ont une tendance marquée à baisser de prix. Si nous avions la folie de recourir au procédé préconisé par votre correspondant, nous ne tarderions pas à nous en repentir, car le prix de la vie augmenterait en proportion inverse de la baisse de notre change; nous paierions bientôt le pain 2 fr. le kilo, la graisse fr. 8, et un complet 800 francs, comme c'est déjà le cas chez certains de nos voisins. La valeur de l'argent suisse ayant diminué, la fortune suisse diminuerait dans une égale proportion; notre pays serait appauvri de quelques dizaines de milliards. Le remède est vraiment un peu coûteux.

Le correspondant du *Journal de Genève*, termine son article par un conseil aux industriels suisses, avec lequel nous ne pouvons nous déclarer d'accord.

Quant aux industries suisses, dit-il, qui, précédemment, exportaient principalement dans les pays à change actuellement déprécié, le seul moyen pour elles de traverser ce temps de crise consiste à chercher de nouveaux débouchés dans les pays dont le change n'est pas avili et à renoncer pour le moment à exporter dans les autres. La réduction des importations obligera ces derniers à produire eux-mêmes ce qui leur manquera, et ce sera le premier pas dans la voie du relèvement de leur change.

Nos industriels, en suivant le conseil de Mr. Courvoisier, joueraient le rôle de Gribouille se jettant à l'eau pour éviter la pluie.

Dans le but de faire remonter le change dans les pays qui, avant la guerre, constituaient nos meilleurs débouchés, nous nous en fermerions à tout jamais l'accès en leur permettant de produire eux-mêmes ce que nous leurs fournissons jusqu'ici.

Il faut, au contraire, chercher par tous les moyens possibles à maintenir notre exportation

dans ces pays, soit au moyen d'échanges de marchandises, soit par l'avance de crédits commerciaux suffisamment garantis.

Légations et Consuls

Suisse.

Bolivie. — L'exequatur est accordé à M. Fidel Anze, promu consul général de Bolivie, à Zurich.

Registre du commerce

Enregistrements :

14/IV/20. — *Jules Bassel* (de Stomfa, Hongrie), commerce de bijouterie et pierres fines, 1, Place Longemalle, Genève.

15/IV/20. — *Ami Bourquin* (A. Louis B., des Verrières et de la Côte-aux-Fées), horlogerie, bijouterie, rue du Seyon 12, Neuchâtel.

Radiations.

14/IV/20. — *Emile Blum-Brandt*, fabr. d'horlogerie, etc., La Chaux-de-Fonds.

17/IV/20. — *Edouard Bourquin & fils*, soc. n. coll. en liq., commerce et fabr. de ressorts de montres, Villeret.

Liste des dessins et modèles

Prolongation.

N° 23159. 7 octobre 1913, 8 h. p. — (II^e période 1918/1923). — 1 modèle — Calibre de montre. — *Jules Bloch et frère*, fabrique Diamant, La Chaux-de-Fonds (Suisse); enregistrement du 26 mars 1920.

N° 24081. 4 avril 1914, 4 h. p. — (II^e période 1919/1924). — 2 modèles. — Montres de poche. — *St. Froidevaux & Bloch*, Porrentruy (Suisse); enregistrement du 23 mars 1920.

N° 25370. 18 mars 1915, 5 h. p. — (II^e période 1920/1925). — 11 modèles. — Mouvements de montres lépines et savonnettes en toutes grandeurs. — *Record Watch C° S. A.*, Tramelan (Suisse). Mandataires: Nægeli & Co, Berne; enregistrement du 20 mars 1920.

N° 25400. 24 mars 1915, 8 h. p. — (II^e période 1920/1925). — 1 dessin. — Article de réclame pour montres. — *St. Froidevaux & Bloch*, Porrentruy (Suisse); enregistrement du 23 mars 1920.

N° 25872. 31 juillet 1915, 8 h. p. — (II^e période 1920/1925). — 3 modèles. — Cercles d'heures lumineuses pour cadrans et appliques lumineuses pour aiguilles. — *J.-A. Jeanneret*, Radio Disc, La Chaux-de-Fonds (Suisse). Mandataire: W. Koelliker, Bienne; enregistrement du 1^{er} avril 1920.

Radiations :

N° 11825. 5 mars 1905. — 2 modèles. — Calibres de montres. — (Devenu caduc le 4 mars 1913, suite de renonciation).

N° 11871. 18 mars 1905. — 3 modèles. — Calibres de montres.

N° 11874. 17 mars 1905. — 2 dessins. — Emballages pour ressorts de montres.

COTES

Métaux précieux (27 avril 1920) :

Argent fin en grenailles	fr. 234.— le kilo
Or fin, pour monteurs de boîtes	» 3900.— »
» laminé pour doreurs	» 4175.— »
Platine ouvre	» 28.— le gr.
Change sur Paris	fr. 34.—

Diamant brut (27 avril 1920) :

Petits éclats diamant	fr. 27.— à 27,75 le karat
Boart	» 28,50 » 29,75 »
Poudre de diamant bruteur	» 2,85 » 2,95 »

Marché très ferme.

(Cote privée de la maison Lucien Bassanger, Genève.)

Métaux (Bourse de Londres) :

Bourse de New-York	23 avril	24 avril
Argent métal	116 1/2	118 —

Escompte et change

	Escompte	Demande	Offre
Suisse	5 à 5 1/2 %	—	—
France	6 %	34.—	36.—
Londres	7 %	21.625	22.025
New-York	5 %	5.535	5.735
Bruxelles	4 1/2 à 5 %	35.25	36.25
Italie	5 1/2 %	23.80	24.80
Espagne	4 1/2 à 5 %	95.60	96.60
Amsterdam	4 1/2 à 5 %	206.15	207.15
Allemagne	5 %	9.35	9.75
Vienne	5 %	1.75	2.15
Prague	—	8.40	8.80
Pétrograde	—	—	6.50
Stockholm	7 %	121.50	122.50
Christiania	5 1/2 %	108.25	109.25
Copenhague	6 %	95.50	96.50
Sofia	—	7.70	8.70

Lithographie - Imprimerie - Papeterie
Fabrique de Registres

Haefeli & Co, Chaux-de-Fonds
Léopold Robert 14 et 16

Commandes sont prises pour

Mouvements 8 $\frac{3}{4}$ lig.

15 rub. plats et breguet, grandeur américaine, réglage serré et terminaison soignée. On se charge de mises en boîtes en tous genres.

Demandes sous chiffres U 2591 U à Publicitas S. A., Bienne 1873

Achat Horlogerie Vente

Simon Lokschin, La Chaux-de-Fonds

Téléphone 164 Léopold Robert 11

Toujours en stock divers genres de montres

Lots d'occasion. 1278

10 $\frac{1}{2}$ lig. ancre

Fabricants pouvant fournir mouvements 10 $\frac{1}{2}$ lig. ancre cal. Devecchi, sans marque, 15 rubis, cad. mét., sont priés de faire offres pour commandes importantes et régulières sous chiffres R 15084 U à Publicitas S. A., Chaux-de-Fonds. 1871

A vendre, faute d'emploi

66 dz. de finissages cyl. 11 $\frac{3}{4}$, 32 Fontainemelon, dont 36 dz. pr targette ou poussette et 30 dz. à targette.

24 dz. finissages 10 $\frac{1}{2}$ / 3042 cyl. à poussette, Fontainemelon.

72 dz. finissages 13 lig. calibre 105 A. Schild.

50 gr. balanciers pr mouvements 13 lig. ancre.

20 » assortiments » 13 » »

Conditions avantageuses.

S'adresser à case postale n° 14520, La Chaux-de-Fonds. 1868

USINE A VENDRE

10 HP hydraulique et force électrique

S'adresser 1874

GENET & FILS, not.
Aigle, Vaud.

Ebauches 16 size négatives

sont fournies par la

Fabrique d'Ebauches Belle-Croix

Porrentruy

1875

Quelle fabrique entreprendrait à de bonnes conditions des

Soudages de balanciers

Faire offres écrites sous chiffres D 538 U à Publicitas S. A., Bienne. 1903

10 $\frac{1}{2}$ lig. lépine, à seconde

On cherche preneur pour mouvements 10 $\frac{1}{2}$ lig. lépine à seconde. Nouveaux calibres 8 $\frac{3}{4}$ et 9 $\frac{3}{4}$ lig. à seconde sortiront prochainement.

Livraisons régulières à partir de juin. — Bonne qualité.

Offres sous chiffres K 2631 U à Publicitas S. A., Bienne. 1907

Maison bien organisée pouvant fournir régulièrement

mouvements ou montres

10 $\frac{1}{2}$ et 11 lignes ancre

cherche à entrer en relations pour ces genres.

Qualité garantie.

Adresser offres sous chiffres P 3081 T à Publicitas S. A., Tramelan. 1909

Canada et Extrême-Orient

Nous cherchons bonne maison d'exportation qui s'intéresse pour des mouvements 83/4", 93/4" et 101/2" ancre. Qualité garantie. Mouvements avec **marques pour le Canada** bien avancés et livrables en partie le mois prochain. Nous livrons les mouvements hors d'arrêts réglés à 1 minute.

S'adresser sous chiffres F 2621 U à Publicitas S. A., Bienne. 1904

Mouvements rectangulaires

et 8 $\frac{3}{4}$ lig. ancre A. S.

en 15, 16 et 17 rubis, spiral plat et Breguet, sont livrés avantageusement et en qualité garantie par la

Manufacture de Montres
LEUENBERGER & CO.,
Grenchen. 1893

Chef de fabrication

de première force, énergique, horloger, longue pratique dans la fabrication de 8 $\frac{3}{4}$ à 20 lig. ancre et cylindre, cherche situation pour de suite, ou époque à convenir. Discretion absolue.

Offres par écrit à Case postale 13205, Chaux-de-Fonds. 1906

Tringles acier

On offre à vendre environ 3.000 kg., acier doux en tringles pour décolletages, diamètre: 3 m/m. Prix avantageux.

Faire offres sous chiffres P 2017 P à Publicitas S. A., Porrentruy. 1894

Mouvements 10 $\frac{1}{2}$ ". Fontainemelon 15 rubis rouges, dorés, soignés, disponibles.

Offres Case postale 18930, Chaux-de-Fonds. 1896

8 $\frac{3}{4}$ " ancre, 15 & 17 rubis

Fabrique bien organisée pour la fabrication de mouvements 8 $\frac{3}{4}$ " ancre et 8-10 cal. rectangle, qualité soignée garantie, cherche encore qq. preneurs sérieux. Il s'agit d'un article très régulier et garanti.

Faire offres sous chiffres E 2620 U à Publicitas S. A., Bienne. 1905

Place stable

et bien rétribuée est libre dans une importante fabrique d'horlogerie de La Chaux-de-Fonds pour un employé de bureau débrouillard et exact, sachant correspondre en anglais et au courant du commerce horloger. Entrée pour époque à convenir. 1902

Adresser offres détaillées avec copies de certificats sous chiffres P 40804 C à PUBLICITAS S. A., Chaux-de-Fonds.

Bonne finisseuse

se recommande pour poser bracelets extensibles travail soigné. M^{me} Frey, Parc 11, Chaux-de-Fonds. 1890

A vendre pour fabriques

commodes - layettes sapin, tables, établis, chaises, boîtes et tiroirs sapin, bascule romaine, casiers, etc.

18, Creux de St-Jean, Genève. 1673

Mouvements

cyl. 9" et 10 $\frac{1}{2}$ " à vue, 10 pierres, disponible de suite, à prix avantageux.

Offres s. chif. P 21931 C à Publicitas S. A. Chaux-de-Fonds. 1887

Rectangles

Fabricant demande relations sérieuses, pour mouvements rectangulaires ou montres complètes. 1874

Offres sous P 15290 C à PUBLICITAS S. A., Chaux-de-Fonds.

Je livre continuellement aux consommateurs des

Charbons de bois foyard de forêt 1^{er}

pour industrie et ménage, à partir de 1000 kg. au prix du jour. 1086

E. HEDIGER-BAUMGARTNER, Köhlerprodukte, Grenchen.

Pitons tous genres
Plaques turques
Fournitures diverses
Grandjean frères
LE LOCLE

Roues dorées

avec adoucissage cylindrique en toutes grandeurs et qualités. Roues grenées.

Dorages américains et mat, cadrans, articles en masse, polis, dorés.

Atelier de dorages L. Baudelier, Creux de St-Jean 8, Genève. 1867

Amérique

Commerçant suisse sérieux et actif, s'établissant très prochainement aux Etats-Unis, cherche représentations. 1889

Off. sous chiffres R 14898 X à Publicitas S. A. Genève.

Posage de verres de Montres

en tous genres

TRAVAIL SOIGNÉ

E. Fluckiger-Kullmann

La Chaux-de-Fonds

Rue de la Paix 43

Téléphone 15.75 1888

19"

lép. et sav. or, 18 krt et calottes 10 $\frac{1}{2}$ bascules cyl. sont demandées. Case postale 16117, Chaux-de-Fonds.



MACHINES
à numérotter les boîtes, mouvements, platines, etc. 2023
Ed. AUGSBURGER, graveur.

Léopold Robert 52a
Téléphone 18 26
CHAUX-DE-FONDS

Leçons écrites de comptable américaine. Succès garanti. Prosp. grat. H. Frisch, expert comptable, Zurich, F. 21. 1015

Réponse à une protestation

La Société suisse des Fabricants de boîtes de montres or se croit autorisée à publier dans la « Fédération Horlogère », que notre brevet 82109 pour **montre-bracelet à lanière souple recouvrant une partie de la boîte**, serait nul et sans valeur.

Cette allégation, toute gratuite, est une manœuvre audacieuse qui n'aura pas le don de nous émouvoir.

Nous ne sommes pas surpris outre mesure de voir que certains contrefacteurs, pris en flagrant délit, cherchent à faire diversion pour sortir de la situation désespérée où notre plainte les a mis.

Nous continuerons à poursuivre tous contrefacteurs et imitateurs et ferons pratiquer contre eux par le parquet des perquisitions domiciliaires et des saisies, exactement comme nous l'avons fait récemment contre divers usurpateurs de notre pièce.

Les jalousies et convoitises que notre nouveauté a déchainées sont la meilleure preuve de sa valeur.

RUBATTEL, WEYERMANN, S. A.

Fabrique de Décolletages

de toutes pièces d'Horlogerie 1898

ALEXIS CHARPILLOZ, Case Châtelaine, Genève

Téléphone 22.68

UNIVERSO S. A.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES FABRIQUES D'AIGUILLES
SIÈGE SOCIAL

La Chaux-de-Fonds, Rue Numa Droz 83

Aiguilles en tous genres, formes et grandeurs, pour montres, pendulettes, réveils, pendules, régulateurs, compteurs, baromètres, manomètres, et tous instruments de mesurage et de précision. — **Boussoles**. — **Pièces découpées** de toutes formes. — **Brides et crochets** pour ressorts de barillets, etc., etc.



Téléphone

No. 13 14

CRÉATEUR

des Aiguilles creusées et ajourées pour
"RADIUM"

40 Modèles déposés

40 Modèles déposés

livrées aussi avec matière lumineuse, flexible, évitant la casse et les rhabillages.

2606

Fabrique suisse de Ressorts de montres **Le SOLEIL A. C.**
en tous genres et pour tous pays 1277



7 Repos **LA CHAUX-DE-FONDS** Repos 7

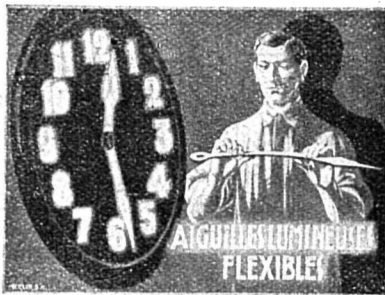
Commission. Exportation.

Ressorts soignés. Spécialité: Ressorts renversés. Ressorts à développement concentrique pour chronomètres et montres de précision. Ressorts avec brides et genres américains.

Uhrfedern. Watch springs. Molle di orologi. Mettes para relojes.

COMPTOIR RADIA

ROBERT & Cie La Chaux-de-Fonds



763 Brevet suisse

Rue du Doubs, 55

Téléphone 1891

Radiumisage

en tous genres

Exportation

Fabrique de Bracelets extensibles

et Bijouterie or

Fabrication par procédés mécaniques 1011



C. M. - DORET

Marque déposée en douane

Rue du Commerce, 5

Téléphone 16.36

La Chaux-de-Fonds (Suisse)

Bijouterie soufflée or (genre Pforzheim), bagues, broches, boucles d'oreilles, boutons de manchettes, épingles de cravates, etc.



FABRIQUE
D'AIGUILLES de MONTRES
et de PIÈCES DÉCOUPÉES
LOUIS MACQUAT
LA CHAUX-DE-FONDS

Fred. Wⁱⁿ Hornstein

SMYRNE: 9, Rue Madama Han.

CONSTANTINOPLE: Galata, 1-3 Keutsheoglou Han.

ALEXANDRIE (Egypte).

sollicite

Pour son organisation

unique en Orient de:

Représentation

Commission

Consignation

Importation

Négoce

DES OFFRES DE TOUS ARTICLES

pour son Rayon d'action comprenant

l'Asie Mineure, la Turquie, Syrie, Egypte, Grèce
et les Iles de l'Archipel

RÉFÉRENCES — GARANTIES

GROS CHIFFRES D'AFFAIRES

Spécialiste pour la représentation
des bracelets horlogerie et bijouterie.

N.B. Prière de soumettre au préalable à la Centrale de Smyrne des échantillons, offres, conditions et fixer le rayon d'action.

HORLOGERIE

Fabrique bien organisée, faisant la montre 19 lig. en série, désire entrer en relations avec grossistes, pour livrer mouvements 12 size ou 16 size, genre américain.

Ecrire sous chiffres N 2999 X à PUBLICITAS S. A., Genève. 1920

Fabrique à vendre

dans village du vallon de St-Imier.

Convient particulièrement pour industrie horlogère.

Force et lumière électrique installées, éventuellement on céderait les moteurs (7 et 3 HP.) ainsi que les transmissions.

Place pour 60 à 70 ouvriers. 1925

Chésal permettant agrandissement.

Pour traiter et visiter, s'adresser sous chiffres P 5490 J à Publicitas S. A., St-Imier.

Fabrique d'horlogerie n'employant pas toute sa production, offre

ÉBAUCHES

10 1/2, 13, 18 et 19 lig.

Lép. et sav.

Prix très avantageux.

Sur demande calibres spéciaux réservés.

Adresser offres sous chiffres P 3082 T à Publicitas S. A., Tramelan. 1928

AUTOMOBILE

à 4 places, est cherchée par une fabrique d'horlogerie, contre échange de montres bon courant.

Faire offres sous chiffres P 21975 C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds. 1924

Laiton à décoller

de toute première qualité. — Demandez nomenclature à la Société anonyme des Fers et Métaux-Rouen (France) 1922

Qui entreprendrait fabrication d'un

Calibre 17 1/2 l. 22 1/2

qualité soignée? Ordres importants et suivis.

Faire offres à Case postale 20809. 1921

Ebauches 16 l.

Qui peut fournir cette article. Bonnes commandes à sortir.

Adresser offres sous chiffres P 21976 C à PUBLICITAS S. A., Chaux-de-Fonds.

A VENDRE

pour cause de maladie, dans une grande ville au bord du lac Léman, un très bon

Commerce d'Horlogerie-Bijouterie

REPRISE ENVIRON 120 à 150,000 Fr.

Affaire sérieuse et de grand avenir; remise seulement aux personnes solvables.

Adresser offres écrites sous R 22389 L, Publicitas S. A., Lausanne. 1652

Fabrique de boîtes plaqué or laminé

Georges LEUBA & Co, à Fleurier 1733

Demandez prix et échantillons.

FABRIQUE de SECRETS

en tous genres

Charles ZAUGG

St-Blaise,

se recommande. 1825 Travail soigné.

Comptable-Correspondant

Commis intelligent et très actif, connaissant langues et si possible la partie, est demandé pour important commerce d'horlogerie-bijouterie à Genève. 1915

Offres case 12299, Fusterie, Genève.

Disponible

une certaine quantité cartons sav. et lép. 19 lig., 15 rub., spiral plat, genre anglais, véritable plaqué or, 5 et 10 ans.

Echantillons à disposition.

Offres s. chiffres L 2998 X à Publicitas S. A., Genève. 1929

Terminages

Grand atelier très bien organisé entreprendrait encore 1 ou 2 grosses terminages 9 3/4 ou 10 1/2 lig. ancrés par semaine, réglage 2 positions, travail soigné.

Prière de faire offres avec indications sous chiffres T 2654 U à PUBLICITAS S. A., Bienne. 1916

Sommes acheteurs de montres

19 lig. Roskopf plates, en nickel et acier.

18 et 19 lignes ancre, 10 à 15 rubis, boîtes argent et or, contrôle anglais.

Bracelets or, 9 et 14 karats, contrôlé anglais.

Adresser offres sous chiffres K 10586 A. L., à Publicitas S. A., Lucerne. 1917

Terminages Cylindres

Termineur bien installé et pouvant fournir excellentes références, cherche Maison sérieuse pouvant fournir travail régulier.

Spécialité 10 1/2 lig. cylindre, bonne qualité, mouvements vue. 1924

Adresser offres sous chiffres P 15305 C à PUBLICITAS S. A., Chaux-de-Fonds.

Sertissages à la machine et Chatons

Charles Brunner

LE LOCLE

Les Ecruses Téléphone 2.57,

Spécialité en saphir meules, limes, fraises, trous de filières, etc.

Achat et vente de pierres brutes et finies

GRAVEUR

de monogrammes et d'écussons sur anneaux à cacheter en pierres précieuses et agathe, se recommande.

EMIL BRILL, graveur et commerce de pierres précieuses, Pforzheim (Baden) Kronprinzenstr. 23 1083

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

LA CHAUX-DE-FONDS

Capital: Fr. 100.000.000

Réserves: Fr. 31.000.000

La Société de Banque Suisse reçoit des dépôts de fonds contre

OBLIGATIONS

(BONS de CAISSE) pour une durée de 1 à 5 ans ferme, au taux de 5 %.

Ces obligations sont remboursables à échéance fixe; elles sont munies de coupons semestriels.

La Banque prend à sa charge le timbre fédéral

Elle bonifie sur LIVRETS DE DEPOTS un intérêt de 4 1/4 0/0. 2501

Aug. Mathey fils

J. Klaus fils, successeur

La Jaluse près Le Locle

Maison fondée en 1834

Maison fondée en 1834

USINES DE LAMINAGE :

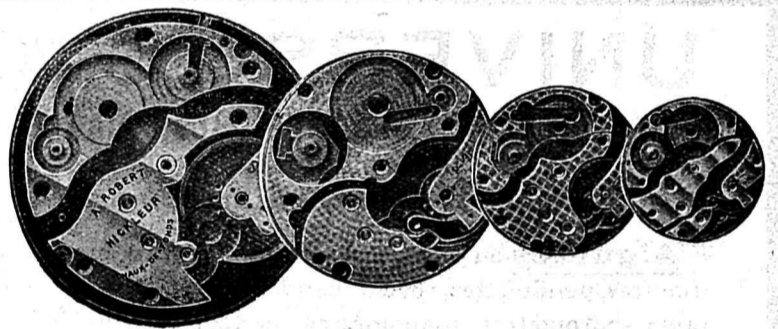
Acier pour Ressorts de montres, Aiguilles, etc.

Cuivre pour cadrans, laiton

en bandes et plaques, pour cadrans métalliques roues, etc. 1123

Métal pour aiguilles — Nickel — Chrysocale, etc.

Usine à la Jaluse près Locle et La Roche (Suisse)



Nickelage et Argentage de Mouvements en tous genres

A. ROBERT

RUE DE LA RONDE, N° 3 : : LA CHAUX-DE-FONDS

NOUVEAUX PROCÉDÉS

Biano garanti inaltérable

Prix sans concurrence

Téléphone n° 2.14

Livraison rapide assurée 2628

Maison travaillant dans tous les prix

FABRIQUE D'HORLOGERIE

J.-H. HASLER & FILS

LA CHAUX-DE-FONDS

TÉLÉPHONE 601

(SUISSE)

RUE DE PAIX. 89

Spécialités:

Savonnettes or 14 et 18 kar., 19 et 20 lig. contrôle suisse et français

Calottes, cylindre et ancre, en plaqué or et or 9, 14 et 18 kar.

Montres quantièmes

Prix avantageux. 1357

Prix avantageux.

PROTESTATION

En réponse à la mise en garde de la maison Rubattel, Weyermann S. A. au sujet de son Brevet 82109 pour Montre-bracelet à lanière souple recouvrant une partie de la boîte, publiée dans les annonces de la „Fédération Horlogère“, nous avisons les industriels de la région horlogère que nous considérons ce brevet **comme nul et sans valeur.**

Il est dépourvu en effet de la notion de **nouveauté** requise par la loi, car il se heurte à des **antériorités.**

Il ne constitue pas une **amélioration** ou un **progrès technique** pouvant faire l'objet d'un brevet.

En conséquence, notre Société, dont une des tâches est de **soudegarder les intérêts généraux de l'industrie de la boîte et de la montre or**, demande aux tribunaux compétents de prononcer l'annulation du dit brevet.

1872

**Société suisse des
Fabricants de boîtes de montres en or.**

Ebauches 8 $\frac{3}{4}$ et 10 $\frac{1}{2}$ ancre

lépines et savonnettes à secondes, interchangeables
sont livrées rapidement par la

3394

**Manufacture d'Horlogerie „ITO“
à Pieterlen (près Bienne)**

Représentant: M^r L. BENOIT-BREITMEYER, Place de l'Hôtel-de-Ville 6, Chaux-de-Fonds



AVIS IMPORTANT

à Messieurs les Fabricants d'horlogerie, Fabricants de boîtes
Fabricants de cadrans et mouvements

Nous attirons votre attention sur les agissements de la maison The Napoleon Watch Co à Bombay qui, après avoir fait déposer en Suisse par un intermédiaire la marque **Napole**, abrégatif de notre marque **Napoleon** et avoir vu cette marque supprimée par jugement du Tribunal cantonal du 5 décembre 1913, tente néanmoins de faire fabriquer en Suisse et en France des montres avec la marque **Napoleon Watch Co.**

Nous saisissons cette occasion pour rappeler que la marque

H 20029 C 1507

Napoleon

est notre propriété et que nous **agissons énergiquement contre tous les actes de contrefaçon ou d'imitation qui pourraient se produire.**

Rueff Frères

Successeurs de **Maurice Rueff.**

Demandez catalogue N° 25.

**Forges électriques du Petit Creusot
Gare Corcelles (Neuchâtel)**

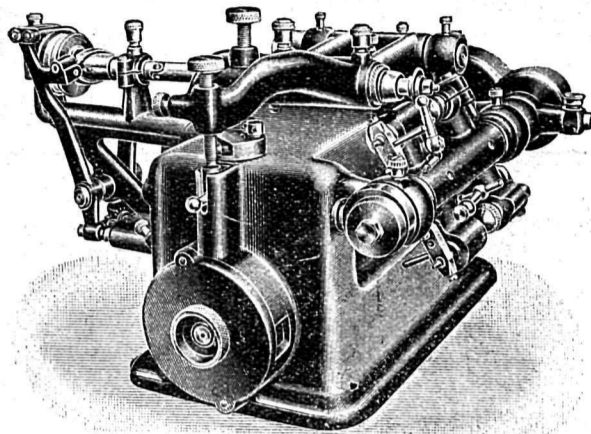
Forgeaison de pièces pour l'horlogerie et la mécanique, telles que poinçons, matrices, bagues fraises, pièces estampées au marteau pilon.

3749

Grand choix d'acier rond **Boehler**, laissé au prix de facture.

Ch. Schäublin-Villeneuve, Malleray

Nouvelle Machine à arrondir brevetée (remplaçant 2 anciennes machines)



Pinces
américaines

Tours
pour ouilleur,
horloger,
calibriste

1291

Fabrique de Ressorts de montres de Maladrie

Société par Actions, anciennement Pierson & Cie

A **SARREBOURG (LORRAINE)**

Spécialité: Fabrication de ressorts de montres en tous genres
cylindre, ancre, Roskopf, Patent-Lever

Ressorts pendules et réveils pour tous pays

MAISON FRANÇAISE

2147

MARTEL WATCH C^o S. A.

Les Ponts-de-Martel

Chronographes - Compteurs

17 et 19 lig., lépines et savonnettes

Bracelets-Chronographes-

Compteurs 16 lig.

1760

Fabrication mécanique.



ACIER SANDVIK

Spécialités pour l'horlogerie
et la mécanique

COURVOISIER & NOTZ, BIENNE

Exclusivité pour la Suisse

Disponible à Prix extra avantageux:

- CALOTTES or, 13 lig. ancre, rondes, 14 kt.
- » or, 8 $\frac{3}{4}$ -10 $\frac{1}{2}$ lig. ancre, en 9, 14 et 18 kt., rondes et fantaisie.
- » or, cylindre, 18 kt., rondes et lunette, illusion, fantaisie assortie.
- » or, 9 et 14 kt., cylindre, 10 $\frac{1}{2}$ -11 lig.
- MONTRES pour homme, 19 lig., en plaqué or, lép., garantie 5 ans, mouv. ancre, 10 à 15 rubis.
- » p^r hommes, en métal et arg., 19/20 lig., contr. angl., lép., boîtes arg. fortes, mouvem. ancre.
- » 18 lig., cyl., arg. blanc avec cuv. et arg. galonné, mouv. vue 10 rubis.

Bracelets extensibles plaqué or, 5 ans, 11 lig., mouv. $\frac{1}{2}$ vue, 7 rubis, lun. ronde et illusion fantaisie.

Dans tous ces articles fort Stock

On fabrique tous les genres de calottes or, argent et métal, en 10 $\frac{1}{2}$ -13 lig. cylindre.

S'adresser à la fabrique:

P 53. Sn

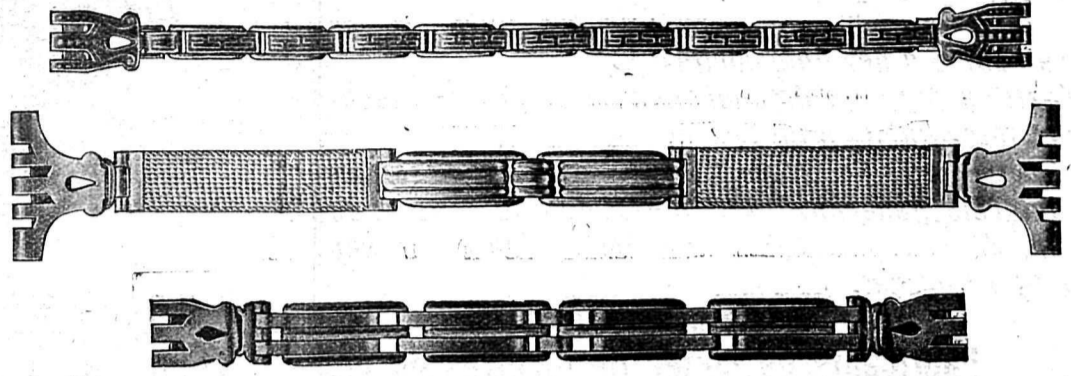
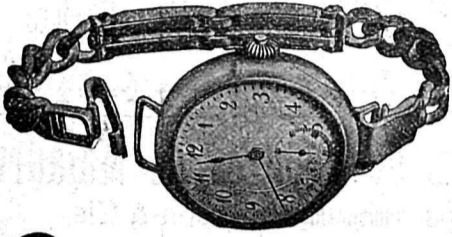
Ad. Allemann & Fils, S. A., à Rosières

8 3 ancre en calottes or
de tout titre 1595
4 sont fournies régulièrement.
 S'adresser sous P 813 N à Publicitas S. A., Neuchâtel.

Bracelets

"Army,"

breveté et déposé



Gay frères & Co
 GENÈVE (Suisse)

Souvent imité, jamais égalé 2522
 en élégance et en solidité - Réclamez la marque **"Army,"**
Breveté & Déposé

Institut Fiduciaire pour le Commerce et l'Industrie

W. Kaufmann, Berne

Téléphone 1679

Chemin Werdt 8

Téléphone 1679

17 ans d'expérience industrielle de directeur

Organisation commerciale. - Revisions. - Expertise - Fondation
 de sociétés anonymes. - Fusions. - Transformations. 1926
 Surveillance d'entreprises commerciales et industrielles.

Cadrans Métalliques
inaltérables

pour montres, compteurs
 et tous genres d'appareils

Prix avantageux

Fabrique de
Cadrans Métalliques S. A.
BIENNE

20, rue de l'Hôpital, 20

1475

La Maison

Louis Bandelier
SAINT-IMIER

est la mieux organisée pour les

ARGENTAGES ET DORAGESde mouvements, en qualités extra-soignées,
soignées et courantes.

Faites un essai et vous serez convaincus.

Production journalière

3447

1.500 cartons

Succursale à

Genève, rue des Tramways 16.

St-Imier, Tél. 180.

Genève, Tél. 71.77

Sertissages 8 à 9 ³/₄ lig.

L'atelier de sertissage

Ed. AEBI & fils, à Bienne

entreprendrait encore quelques grosses de sertissages 8 l.
 à 9 ³/₄ l. par semaine. Travail soigné et garanti. 1919